

MON PROJET EST-IL ÉLIGIBLE AU PROGRAMME LEADER ?

Pour être éligible, votre projet doit répondre aux critères suivants :

1

Se situer sur le territoire du Pôle Territorial Ouest Charente

2

Ne pas bénéficier d'autres fonds européens pour le même projet

3

Respecter au plus près les grands principes de LEADER*

*mise en réseau, coopération, innovation.
Exemple de question à se poser : ce projet est-il nouveau pour le territoire ? Est-il mené de façon partenariale ? Le projet est-il éco-responsable et/ou solidaire ?

4

Répondre à la stratégie LEADER du territoire :

ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES TRANSITIONS

FA 1*

Préserver les ressources, la biodiversité et valoriser les sites naturels pour renforcer l'attractivité du territoire

FA 2*

Favoriser les synergies locales, encourager et accompagner les filières émergentes du territoire, notamment les circuits courts alimentaires

BIEN VIVRE ET TRAVAILLER EN PAYS DU COGNAC

FA 3*

Un urbanisme adapté au changement climatique

FA 4*

Améliorer l'accès aux services de proximité, favoriser l'entrepreneuriat en milieu rural et la cohésion sociale

STRUCTURER L'OFFRE TOURISTIQUE ET FAIRE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT

FA 5*

Structurer et scénariser une offre slowtourisme et patrimoniale attractive

FA 6*

Investir et développer l'offre des sites majeurs du territoire

*FA : Fiches actions à retrouver sur cette page.